



MÉCÉNAT BERNARDINS



LETTRE D'INFORMATION N° 35 - PRINTEMPS 2015

ÉDITORIAL



Et si c'était maintenant le plus important ?

Le pays tout entier a été saisi par l'émotion, l'indignation, peut-être

la révolte. La mort a parcouru la ville. Il y a quelque chose de très beau dans ce désir de marcher ensemble pour partager avec dignité ce respect viscéral de la vie et de la liberté. Vient ensuite le besoin de sortir d'une lecture unique et obligée des événements dont on sait bien qu'elle est traversée de considérations contradictoires, voire irrespectueuses, même si elle s'enracine dans un fond de vérité. Chacun sent qu'il est indispensable d'aller plus loin, de réfléchir davantage, d'apporter une attention plus respectueuse aux convictions de ceux qui nous entourent, notamment de nos frères juifs et musulmans. Et si à travers cette actualité douloureuse apparaissait encore plus clairement la vocation du Collège des Bernardins ? « Le monde se meurt de ce que les hommes ne réfléchissent pas », disait Marthe Robin. Alors poursuivons avec une ardeur renouvelée ce travail qui a été confié au Collège et que vous soutenez avec générosité et fidélité. Et si c'était maintenant le plus important ...

Bertrand de Feydeau

Président de la Fondation des Bernardins



La liberté pour modèle économique

Les ressources du Collège des Bernardins sont le fruit de la générosité de ses donateurs, particuliers, entreprises ou fondations. Leur bon usage se fonde à la fois sur des programmes diversifiés, la mobilisation permanente des équipes et des partenariats innovants.

Le Collège des Bernardins ne pouvait renouer avec la tradition séculaire de l'Université de Paris sans mettre au point son propre modèle économique. Grâce à votre soutien, il est parvenu à faire de l'absence de subvention publique un moteur de liberté et d'efficacité dont la qualité de la programmation est le reflet. Son budget annuel s'élève à 7 millions d'euros. Si la part de la billetterie, des inscriptions aux formations ou des locations d'espaces progresse régulièrement, le Collège doit l'essentiel de sa ressource financière au soutien régulier des particuliers et des entreprises. Le mécénat, dans son ensemble, représente 4 millions d'euros collectés en 2014. Ces ressources sont destinées à l'ensemble des activités, sans distinction :

les programmes emblématiques que sont les Mardis des Bernardins, les conférences de l'Observatoire de la modernité ou les rencontres musicales s'appuient sur de nombreux cycles de formation, de recherche et d'enseignement qui sont le cœur du Collège.

La Fondation des Bernardins apporte au Collège la liberté et la sérénité indispensables à l'élaboration d'une offre de haut niveau. En restant tributaire d'une obligation de rentabilité systématique, une programmation aussi foisonnante - à l'image des nombreux publics qui font du Collège une « ruche » en activité (400 000 visites internet par an) - ne serait pas possible.

... (Suite P.4)



2 095
DONATEURS
PARTICULIERS
ont soutenu la Fondation
des Bernardins en 2014



A lire en page 3

Jean-Pierre Lefoulon

Ancien dirigeant bancaire, conseiller financier bénévole auprès du diocèse de Paris et de la Fondation des Bernardins.

UN PARTENARIAT INSPIRÉ

Le concert *In Paradisum* montre la capacité du Collège à développer des partenariats originaux avec des entreprises (Société Générale), des fondations (The Conny Maeva Charitable Foundation) et des centres universitaires de haut niveau.

C'est dans une interprétation détachée de toute emphase que le *Requiem* de Gabriel Fauré retrouve tout son sens. Le compositeur Karol Beffa, normalien, lauréat du Conservatoire et dépositaire de la chaire de création du Collège de France, y puise une grande partie de son inspiration. Il sera au clavier, le 15 avril avec l'Orchestre symphonique et le chœur de Paris Sciences et Lettres (PSL) pour restituer, sous la forme d'un hommage, la teinte originelle du *Requiem*. *In Paradisum* n'est pas seulement le grand événement musical de l'année 2015 au Collège des Bernardins. Il annonce aussi des partenariats innovants. PSL, entité de recherche née du rapprochement de plusieurs établissements universitaires comme l'École Normale Supérieure, le Collège de France, Paris-Dauphine, les Mines, les Beaux-Arts ou le Conservatoire National de Musique de Paris, s'associe ainsi avec bonheur au Collège des Bernardins. ■



LES 900 ANS DE CLAIRVAUX AU COLLÈGE DES BERNARDINS

En 2015, l'abbaye de Clairvaux fête les 900 ans de sa fondation par Saint Bernard. La conférence inaugurale de cette année de commémoration a été donnée le 28 janvier en présence de Dom Olivier Quenardel, Père abbé de Cîteaux. Elle a sonné l'ouverture d'un cycle de 15 rencontres organisées dans plusieurs hauts lieux cisterciens de Champagne et de Bourgogne. Ce *Plaidoyer de Saint Bernard pour le savoir* a fait salle comble. Le programme de cet anniversaire, inscrit par ailleurs à l'agenda des célébrations nationales, a également été présenté. ■

QUESTIONS D'ARTISTES : UNE MATÉRIALISATION DU TEMPS



Lyes Hammadouche

Les sculptures, installations, photographies, films et performances de Lyes Hammadouche s'attachent à la perception du temps dans sa durée. Fidèle à cette ligne de recherche, le travail qu'il présente dans l'ancienne sacristie depuis le 13 mars est une nouvelle tentative d'étirer, pour mieux la discerner, la conscience du temps. Dans un processus créatif initié avec le commissaire indépendant Gaël Charbau, Lyes Hammadouche se saisit de l'espace et de l'histoire des lieux avec une installation narrative entre monde magique et monde mécanique. Lyes Hammadouche envisage l'œuvre

d'art comme un événement expérimental à partager avec les spectateurs. La préparation de l'exposition sera donc régulièrement documentée sur le blog « Questions d'Artistes ». Les internautes peuvent suivre l'avancée des travaux de l'artiste et ses pistes de travail. Des entretiens avec différents acteurs du Collège sont aussi au programme de ce journal de bord de l'exposition. Lyes Hammadouche poursuit ses études dans le cadre du doctorat SACRe – PSL, entre l'École Normale Supérieure d'Ulm et les Arts Décoratifs de Paris. Son travail a déjà fait

personnelles ou collectives en France et en Allemagne notamment. ■

Gaël Charbau



DATES À RETENIR

JEUDIS THEOLOGIE

■ **Tous les jeudis (12h45-13h30)**
un exposé suivi d'un temps d'échange avec l'intervenant

> 9 avril 2015

« La vertu est-elle ennuyeuse ? »

> 16 avril 2015

« Pourquoi l'athéisme ? »

> 7 mai 2015

« Faut-il se préparer à mourir ? »

L'OBSERVATOIRE DE LA MODERNITE

■ **Mercredi 6 mai 2015 (20h-21h30)**

« 1989 et les premières révolutions anti-utopiques »

Cycle de conférences ayant pour thème « L'Europe centrale et nous : échange de dons », proposé dans le cadre du pôle de recherche.

Avec Chantal Delsol, philosophe, Jan Sokol, professeur de philosophie et ancien ministre de l'Éducation Nationale tchèque.

CYCLE « UNE HEURE, UNE ŒUVRE »

■ **Lundis 13 avril et 11 mai 2015 (12h45-13h30)**

« La vocation de Saint Matthieu » et « Autoportrait aux 7 doigts »

Dans le cadre d'un cycle de neuf œuvres, un cours animé par Méliana de Courcy, diplômée de l'École du Louvre, et suivi d'un temps d'échange pour ceux qui le souhaitent.

JEAN-PIERRE LEFOULON

« Bien investir dans l'homme, c'est voir le résultat concret de son don »

Ancien dirigeant bancaire, Jean-Pierre Lefoulon a accompagné toutes les étapes de financement du Collège des Bernardins.

Vous veillez aux finances du Collège des Bernardins depuis l'origine du projet...

■ Lorsque le Cardinal Lustiger m'a parlé de son idée d'un grand centre culturel aux Bernardins, nous finalisons la construction de Notre-Dame de l'Arche d'Alliance, dans le 15^e arrondissement de Paris, un projet aussi ambitieux que difficile. Entreprendre de gigantesques travaux de sous-œuvre sur un bâtiment du 13^e siècle posé dans l'ancien lit de la Bièvre, c'était courir le risque de dépenses disproportionnées. Tout cela sans même pouvoir disposer d'un parking ! Ma réponse a été immédiate : « *N'y allez pas.* » Quelques semaines plus tard, j'étudiais le montage financier du projet et participais aux premiers tours de table... La constitution d'un premier cercle de donateurs en France et à l'étranger a rapidement permis à ce Collège encore théorique de dépasser le stade de l'utopie. Ce cas unique en matière de financement et de fonctionnement a fait des émules, dans le cadre de projets d'hôpitaux à l'étranger, notamment.

Comment prolonger cette intuition fondatrice ?

■ Grâce à l'effort financier considérable et à l'état d'esprit qui ont accompagné sa restauration, le Collège est très vite devenu opérationnel. Il existe une relation particulière, souvent personnelle, entre les équipes et chacun des donateurs. Ces échanges se développent aussi avec les Jeunes Mécènes. Les dons financent à la fois des cycles d'enseignement, des talents artistiques, des projets de recherche, des débats d'actualité et des spectacles pour les enfants... Il suffit de se connecter sur le site internet du Collège pour constater à quel point on est loin du cas d'une fondation centrée sur la réalisation d'un projet



Bio graphie

Polytechnicien, diplômé de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications, Jean-Pierre Lefoulon a occupé de

nombreuses fonctions bancaires au sein de la BNP et de ses filiales. Il est conseiller financier bénévole auprès du diocèse de Paris et de la Fondation des Bernardins.

individuel. Parfaitement inscrit dans son temps, cet élan a tout pour perdurer.

La répartition des ressources financières va-t-elle évoluer ?

■ Le mécénat permet de financer chaque année près de 60 % des besoins du Collège. Il soutient le travail des équipes, bénévoles ou non, et assure le succès de la programmation. Le Fonds des Bâisseurs permet de maintenir les lieux et les équipements à niveau, comme la régie intégrée. Pour compléter ces ressources, l'accent est mis sur la location d'espaces auprès des entreprises de dimension internationale. Elles savent que l'on débat régulièrement ici de l'avenir de l'entreprise et des grands enjeux économiques et sociétaux. Nous continuerons d'ouvrir le Collège aux milieux non spécifiquement chrétiens, répondant en cela à sa vocation. C'est cela, investir dans l'homme !

■ TÉMOIGNAGE



Aude Taravella
coach et
consultante
en ressources
humaines

« Un mécénat à la portée des jeunes professionnels »

« Le Collège des Bernardins est l'un des rares lieux qui mettent le mécénat à la portée des jeunes actifs. Je suis heureuse de contribuer à son existence à travers ce mode de financement original. Les thématiques abordées par les Jeunes Mécènes sont en prise directe avec les transformations du moment. Cela me permet de confronter mes idées avec des angles de vue très différents et de prendre de la hauteur : un bon bol d'air frais ! Après avoir approché de près des personnalités remarquables lors des dîners et tables rondes, j'ai décidé d'inviter deux de mes clients à un Mardi des Bernardins intitulé « Jésus, manager idéal ? ». Impossible de s'ennuyer ! »

■ TÉMOIGNAGE **Gérard Nicolaj** - avocat honoraire, ancien directeur de l'École Française du barreau



« Rendre le Collège plus visible encore »

« Le Collège des Bernardins est à la pointe de la réflexion sur la transmission, le dialogue interreligieux et l'enseignement du fait religieux. Les événements qui frappent notre pays et une partie du monde montrent toute la légitimité qu'il a à s'exprimer sur ces sujets. Il est donc très important, aujourd'hui plus

qu'hier, de continuer à le soutenir. Dans le même temps, ses équipes devront sans aucun doute améliorer sa visibilité médiatique. Dans la période de recomposition qui s'ouvre en matière d'éducation et de représentation des religions, le Collège des Bernardins doit en effet s'imposer comme un interlocuteur aussi naturel qu'incontournable. »

••• (Suite de la page 1) LA LIBERTÉ POUR MODÈLE ÉCONOMIQUE

En favorisant l'accès au plus grand nombre, la modulation des tarifs illustre cette ligne de conduite. Les conférences de l'Observatoire de la Modernité, dispensées par des intervenants de grand renom, sont accessibles pour 5 euros. Le Festival des Heures, dont le budget atteint 55 000 euros (hors coûts internes), justifie un prix d'entrée plus élevé, encore bien inférieur à celui pratiqué dans les grandes salles de concert.

Grâce à 200 bénévoles, le Collège ouvre 340 jours par an. Ils œuvrent auprès des chercheurs, assurent l'accueil ou prennent en charge des tâches administratives. Les intervenants aux séminaires et tables rondes donnent eux aussi de leur temps sans contrepartie financière.

Tout ne repose pas sur les dons des particuliers. Deuxième source de financement après le mécénat, les inscriptions aux enseignements augmentent de 10 % par an (plus de 4 000 inscriptions en 2014). Le chiffre d'affaires des locations d'espaces a bondi de 25 % en 2014. Certaines demandes aboutissent à des actions de mécénat, comme c'est le cas avec le Crédit Agricole.

Enfin, les propositions de partenariat intellectuel et artistique se multiplient. Le concert organisé avec Paris Sciences et Lettres en est un bel exemple (lire p.2). En associant toutes les bonnes volontés, le Collège des Bernardins parvient à se hisser au niveau des meilleures institutions d'enseignement, de culture et de débat. ■

En 2014, le don moyen d'un donateur est de **1 330 €** pour un montant total collecté de 2,8 millions d'euros.

Par ailleurs, les entreprises et autres fondations ont financé le Collège à la hauteur de 1,2 million d'euros. Pour les entreprises, ce soutien s'inscrit dans leur démarche de responsabilité sociale et constitue autant un élément de motivation interne que de mise en évidence de leurs valeurs.

ISF 2015

L'ISF, C'EST MAINTENANT !

La Fondation des Bernardins soutient le financement des projets du Collège. Habilitée à recevoir votre don, elle en assure également la déductibilité fiscale.

Le mode de gestion original qu'il a mis en place permet au Collège des Bernardins d'augmenter ses ressources propres sans peser sur la qualité et le nombre de ses activités. Ces recettes couvrent aujourd'hui 40 % des besoins. Les dons venant des particuliers, fondations et fondations d'entreprises n'en demeurent pas moins indispensables pour financer les cycles de formation et de recherche, les programmes artistiques, les conférences et débats, l'accueil des publics et l'entretien des lieux.

Les dons au titre de l'ISF représentent la plus grande part de la participation des particuliers au projet du Collège. Si vous êtes assujéti à l'ISF, vous pouvez imputer 75 % du montant de votre don à la Fondation des Bernardins (dons en numéraire ou titres en pleine propriété). Plafonnée à 50 000 euros, cette possibilité ouvre droit à l'avantage fiscal à la condition d'en respecter le calendrier. Si votre patrimoine est égal ou supérieur à 2,57 millions d'euros, l'échéance de déclaration et de paiement est fixée au 15 juin 2015. ■



BIENVENUE !

La Fondation des Bernardins accueille depuis mi-février Albin Gaudaire, 36 ans, en tant que responsable des relations avec les donateurs particuliers. Ayant fait l'expérience de cette fonction pour Sciences Po dont il est diplômé, il remplace Sophie Carlander. La Fondation est heureuse de cette reconstitution de l'équipe après une année 2014 passée à effectifs réduits. ■



DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Sous quelle forme puis-je donner ?

Les dons éligibles sont ceux effectués soit en numéraire (chèque, virement, don en ligne), soit sous forme de dons de titres en pleine propriété de sociétés cotés (imposés sur les plus-values).

Quelle est la date limite pour effectuer mon don ?

Votre don, pour être imputable sur votre déclaration d'ISF, doit être effectué avant le dépôt de celle-ci. Si votre patrimoine est compris entre 1,3€ et 2,57€ millions d'euros, la date dépend de la manière dont vous déclarez votre impôt : par voie postale (fin mai) ou par Internet (jusqu'à début juin selon votre département de résidence).

Consultez régulièrement notre site Internet, nous vous indiquerons les dates dès leur communication par le Ministère des finances. Si votre patrimoine est supérieur à 2,57 millions

d'euros, la déclaration et le paiement sont fixés au **15 juin 2015**.

Je n'ai pas encore calculé précisément mon ISF, j'attends pour effectuer mon don d'avoir fini ma déclaration.

Nous ne pouvons que vous conseiller de ne pas attendre le dernier moment. Si l'avantage fiscal de votre don au titre de l'ISF se révèle finalement supérieur au montant de ce même ISF, le surplus de votre don n'est pas « perdu ». Il peut faire l'objet d'une réduction sur votre impôt sur le revenu (IRPP) de l'année suivante. Par exemple, votre ISF est de 3 000 € et vous avez fait un don de 4 500 €. Vous pouvez alors répartir cette somme comme suit : 4 000 € pour réduire votre ISF à 0 (75 % de 4 000 € = 3 000 €) et 500 € pour réduire votre IRPP de 330 € (66 % de 500 €). N'oubliez pas de garder une copie de votre reçu fiscal. ■